

Interview de Monsieur Jean Flory par Philippe Nicolet

Base de donnée informatique, 01 h. 17 min.

Le 3 juin 2010.

M. Jean Flory est vice président de l'Association Jean Monnet. Il est directeur général honoraire de la Commission européenne et membre du conseil exécutif de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe. Il a collaboré avec Robert Marjolin.

- Constat et causes de l'indifférence croissante des jeunes pour les thèmes européens.
- Cette indifférence n'est pas uniquement détectable chez les jeunes : c'est une affaire générale. On a oublié les causes de la construction européenne et on ne comprend plus ses grands objectifs.
- Cet oubli est dû aux changements de générations.
- Le grand objectif de l'Europe (fonder une société à partir de projets communs) est aujourd'hui perdu, au profit d'objectifs plus immédiats.
- L'Europe s'est fondée à travers les crises.
- Il faut des guides pour faire évoluer l'Europe. Aujourd'hui, l'Europe manque de *leaders* : ce qu'il faudrait, c'est un consensus entre des personnalités qui entraînerait l'ensemble de la Communauté.
- Les personnalités actuelles ne sont pas à la hauteur de la construction européenne.
- Naissance de J. Flory en 1931, au sein d'un milieu familial parisien. Son père était dirigeant de banque et militant catholique. La mère a donné à la famille sa dimension culturelle.
- Les valeurs essentielles transmises à J. Flory par sa famille : il y a, malgré la guerre, une morale personnelle et collective avec laquelle on ne peut pas tricher. Il était – dans ce cadre là – impossible de ne pas être du côté de la résistance française.
- Le père de J. Flory était extrêmement discret sur ses activités de résistant. De son côté, J. Flory – alors petit garçon – pratiquait une résistance morale.
- La France d'après-guerre : à gauche et très morale.
- Réaction de J. Flory face au processus de réconciliation franco-allemand. C'était l'hostilité à la guerre qui était le facteur principal de réconciliation.

- Entre 1945 et 1950, dans la perception du futur européen, l'idée de l'Europe était déjà souhaitée.
- Le Plan Schumann était une conséquence directe de l'évolution des esprits durant la guerre. Cette évolution est arrivée à maturité dans les années 1945-1950, et a pris forme grâce à l'audace et l'expérience de Jean Monnet.
- Formations des convictions européennes de Jean Flory : celles-ci se sont formées lors de la décolonisation.
- Comment faire confiance à l'Allemagne ? En France, l'image de l'Allemagne n'était pas négative : on l'associait à un pays de musiciens et d'écrivains. Le drame était d'envergure collective.
- Lors des débuts de la Construction européenne, chacun se demandait inévitablement dans quel camp se trouvait son partenaire durant la guerre.
- Première activité européenne de J. Flory : de retour d'Afrique du Nord, un ami lui propose de travailler dans le Cabinet de Robert Marjolin.
- Les débuts du Cabinet Marjolin.
- 1958 : rencontre avec Robert Marjolin.
- Un portrait de R. Marjolin.
- Brouille entre Léon Blum et Robert Marjolin.
- R. Marjolin : il était extrêmement communicatif et déléguait beaucoup. La rationalité, son sens politique et la générosité le caractérisaient.
- R. Marjolin ressemblait à J. Monnet par son art de la négociation.
- R. Marjolin était charismatique et chaleureux.
- 1958 : travail de J. Flory au Cabinet Marjolin.
- Fonctionnement de la Commission européenne.
- Fonctionnement du Cabinet Marjolin.
- Les deux fonctions d'un commissaire : 1/ conduire la direction générale dont il avait la responsabilité, 2/ participer aux décisions collectives de la Commission.
- Les relations entre les différents Cabinets s'établissaient grâce à une réunion des 9 Chefs de Cabinet, qui préparaient les décisions des 9 Commissaires.
- Une comparaison entre le fonctionnement du Conseil Fédéral et celui des Cabinets.

- Une journée de travail au Cabinet Marjolin : les tâches administratives et les préparations de décisions.
- J. Flory a toujours eu en charge la politique agricole.
- Il s'agissait de trouver un équilibre commun entre les divergences dans la gestion des agricultures des divers pays.
- La fixation de prix communs.
- La politique agricole commune a eu des effets inverses à ceux qui étaient attendus.
- Les différences entre ce que faisait J. Flory au Cabinet et ce qui se fait aujourd'hui, en matière de gestion de crise. Actuellement, la marge de création est beaucoup plus faible que par le passé.
- La Communauté se fabrique tous les jours.
- La gestion de la crise actuelle est tout à fait à la portée des institutions d'aujourd'hui.
- Le malaise européen : nous n'avons plus confiance ni en la nation, ni en la Communauté.
- Face au sondage à propos d'un retour aux monnaies nationales : ces sondages ne valent rien, car les gens ne connaissent rien aux fonctionnements des monnaies.
- Il y a un déficit d'information à propos de l'économie européenne. Il faudrait inventer une méthode qui informe les gens des réussites économiques européennes.
- Création de la Constitution européenne et son grand défaut.
- Fabius a fait rater la ratification de la Constitution en France.
- Une comparaison entre 1958 et 2010 : réactions de l'opinion publique face à la construction européenne.
- Le Traité de Rome et le Traité de la CECA n'auraient jamais passé le moindre référendum. Tout le monde avait peur de l'autre, et les gens n'aiment pas le changement.
- La démocratie représentative n'est pas moins démocratique que la démocratie directe.
- En plus des questions de politiques agricoles, J. Flory s'est occupé du marché intérieur, et en particulier des questions de concurrence.
- En 1960, la volonté d'une monnaie unique était déjà là.
- 1962 : parution d'un texte de R. Marjolin, *Vers une union monétaire*.
- Création du Comité monétaire.
- La transfusion de l'Euro : une première mondiale.

- Une comparaison entre l'unification des monnaies cantonales en Suisse et l'unification de l'Euro.
- Le problème de l'Euro : la souveraineté des monnaies est retirée.
- L'exemple de Londres : on peut faire partie de l'Europe sans en adopter l'Euro.
- La concurrence : un choc des cultures. Personne – sauf les Allemands – n'en connaissait les règles.
- Le Commissaire Allemand prend en charge la concurrence.
- Une concurrence bien comprise protège les consommateurs et ne favorise pas un libéralisme débridé.
- Tissu social et concurrence : faut-il protéger certains services ? Le rôle de l'Etat dans cette protection.
- Le critère de l'économie d'échelle. Exemples de *La Poste* et l'électricité.
- L'Etat sait contrôler, établir des cahiers des charges, mais il ne sait pas gérer des affaires. Exemples de *Elf* et *Total*.
- Vers une diplomatie de la Communauté européenne.
- Les services publics français comprennent le tabac, l'alcool, et les jeux.
- Les services de contrôles doivent être publics.
- Sur ce sujet, il faut tenir une position non-dogmatique : l'exemple de la téléphonie française.